



Compagnie d'Arc de Seichamps

6, avenue du Grémillon - 54425 PULNOY

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 0654083
Agrément Jeunesse et Sports N° 54 S 784 du 19/04/1984

Téléphone : 06 29 06 97 60 Mail : rode54425@gmail.com
Site internet : <https://arcseichamps.sportsregions.fr>



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2024

Salle Martinchamps, rue du Tourmalet à Seichamps

Mercredi 16 octobre 2024

Membres présents
Roland DEGARDIN Pouvoir d'Alain LIEGER
Evelyne DEGARDIN Pouvoir de Daniel BAILLY
Dominique HINGRAY
Sophie VIATTE
Eldo SCARANO
Corinne SCARANO
Estelle LEONARDELLI
Teddy HAMEN
Bertrand MEURILLON
Gérard HENRION
Richard MARCHAL
Olivier VALTAT
Margaux VALTAT
Marie VALTAT
Nancy VALTAT
Pascal JEANCLAUDE
Virginie KUHLMANN pour ses filles Théa et Elyne

15 archers électeurs présents, 1 représentante de 2 archers de moins de 16 ans et 2 pouvoirs reçus portant le total des voix à 19, le quorum est atteint.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'AG de la saison 2022-2023
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Vérificateur aux comptes
5. Budget prévisionnel
6. Bilan Sportif
7. Renouvellement des membres du Comité Directeur
8. Election du nouveau bureau
9. Questions diverses

Les membres de la Compagnie d'Arc de Seichamps se sont réunis en assemblée générale le mercredi 16 octobre 2024 à 19h00 dans la salle Martinchamps du complexe sportif, rue du Tourmalet à Seichamps.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents (liste ci-dessus).

L'assemblée est présidée par Roland DEGARDIN en qualité de Président en exercice. Estelle LEONARDELLI assure le secrétariat de séance. Sophie VIATTE, trésorière, est présente.

Conformément à l'article 9 des statuts, 19 des membres remplissant les conditions d'électorat étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le Président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant.

Roland DEGARDIN, ouvre l'assemblée générale à 19h10. Il salue et remercie les membres présents. Il excuse M. CHANUT, Maire de Seichamps, et Madame VIVIER, Adjointe.

1 - Approbation du procès-verbal de l'AG de la saison 2022-2023

Aucune anomalie n'étant relevée dans le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison 2022-2023, l'assemblée approuve le dit procès-verbal et l'adopte à l'unanimité.

2 – Rapport moral

Roland DEGARDIN présente le rapport moral de l'année écoulée.

La saison 2023-2024 a pu se dérouler dans des conditions normales sans modification d'organisation de nos instances supérieures.

Cette saison nous avons organisé trois concours :

- le challenge d'Automne, en salle, les 28 et 29 octobre 2023,
- le challenge d'été, en extérieur, le 29 juin 2024,
- le championnat régional de tir en extérieur international, le 30 juin 2024, avec le Comité Régional de Tir à l'arc du Grand Est.

Notre challenge de printemps initialement prévue les 4 et 5 mai 2024 a dû être annulé, la municipalité de Seichamps ne nous ayant autorisé à utiliser le terrain de rugby rendu impraticable suite aux nombreuses pluies tombées sur la région.

Le challenge organisé par le CD54TA a également eu lieu et nous a permis de rencontrer d'autres collectivités en toute convivialité.

Nous avons également organisé nos moments festifs internes au club : la Saint Nicolas pour les jeunes archers, la Saint Sébastien (patron des archers) le 20 janvier 2024 dans la salle de Martinchamps et le Tir du Roy le 1^{er} mai 2024.

Les effectifs pour la saison 2023-2024 sont de 28 licenciés chez les adultes (23 réinscriptions – 5 nouvelles inscriptions) et de 21 licenciés chez les jeunes (14 réinscriptions et 7 nouvelles inscriptions).

La notoriété de la compagnie dépasse les limites de la commune car si 8 adhérents adultes viennent de Seichamps, 20 viennent des communes environnantes. Chez les jeunes, 12 jeunes sont de Seichamps et 9 d'autres communes.

Les jeunes de la compagnie ont reçu les conseils de deux entraîneurs diplômés, assistés de bénévoles compétents. Au total, 84 séances d'entraînement soit 126 heures ont été proposées. Les débutants (adultes) ont pu participer à 43 séances soit 86 heures. Les entraîneurs et assistants encadrant ces séances étant bénévoles, ils ne peuvent intervenir qu'en fonction de leurs disponibilités personnelles.

En début de saison, nous avons organisé notre 33^{ème} Challenge d'Automne, les 28 et 29 octobre 2023 au complexe sportif de Martinchamps. 127 archers et archères de 30 compagnies du Grand Est sont venus s'affronter pour tenter de se qualifier aux championnats régionaux et de France.

Le challenge d'été du 29 juin a permis de réunir 74 archers et archères de 23 compagnies différentes sur 2 départs seulement.

Le lendemain se tenait, en partenariat avec le Comité Régional du Grand Est, le championnat régional de tir en extérieur, discipline internationale, avec 123 archers de la Région Grand Est.

Sur la saison 2024-2025, la compagnie a prévu d'organiser les compétitions suivantes :

- le challenge d'automne, en salle, les 2 et 3 novembre prochain

- le challenge de printemps, en extérieur, les 3 et 4 mai 2025
- le challenge d'été, toujours en extérieur, les 28 et 29 juin 2025

Toutes ces compétitions seront sélectives pour les championnats du Grand Est et de France.

La compagnie a également participé, comme chaque année, au Forum des associations de Seichamps, ainsi qu'à la « semaine sport découverte » organisée par la Mairie de Seichamps.

Le président a remercié les archers qui ont fait briller les couleurs de la compagnie et de la commune de Seichamps dans le Grand Est et en France ainsi que tous les bénévoles pour leur implication, tout au long de l'année.

Il remercie également au nom de la compagnie les instances officielles (CD 54, Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, le CRTA-GE), ainsi que la Municipalité de Seichamps pour son appui financier, logistique et matériel.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3 - Rapport financier

Sophie VIATTE, trésorière de la Compagnie, présente le rapport financier qui fait apparaître un bilan négatif de 6340,31 €. Ce déficit est dû à d'importants investissements (achat de filets de protection et de cibles en mousse permettant d'améliorer l'organisation de nos concours et la qualité de réception des archers).

Par ailleurs, il convient de noter le manque à gagner engendré par l'annulation du challenge de printemps qui impacte les recettes de la compagnie cette année.

Ce bilan n'a pas d'impact sur la santé financière de la compagnie puisque nous avons un fonds associatif conséquent nous permettant d'investir.

La commune de Seichamps a versé une subvention de 1 200 €, le Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est une participation à l'organisation de stage de 695,20 €.

La commune de Seichamps a versé une subvention de 1 200 €.

Le bénévolat s'élève à 11 075,16 €.

4 – Vérificateur aux comptes

Gérard HENRION, vérificateur aux comptes, explique qu'il n'a été constaté aucune anomalie.

Les comptes sont très bien tenus, les pièces justificatives jointes bien classées et il n'a eu aucune difficulté pour vérifier et approuver ces comptes. Il félicite et remercie Sophie pour ce bon travail.

Le vérificateur aux comptes ayant donné son quitus, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Gérard HENRION accepte de rester vérificateur aux comptes.

5 – Budget prévisionnel

Sophie VIATTE présente le budget prévisionnel pour 2024-2025.

Le budget prévisionnel pour 2024-2025 est calqué sur celui de la saison 2022-2023. Les subventions potentielles pour l'année à venir sont celles de la municipalité de Seichamps (1200 €), du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est (500 €) et du Comité Départemental 54 de Tir à l'Arc (200 €).

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Pour cette saison, il est prévu de changer la butte de tir dans la salle de Martinchamps pour un coût d'environ 2 000 €.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

6 – Bilan Sportif

Onze adultes, titulaire d'une licence « pratique en compétition » et quatre jeunes ont participé à au moins un concours en salle, pour un total de quatre-vingts engagements, et huit adultes et cinq jeunes à un concours en extérieur totalisant soixante et onze engagements, tous ces concours étant sélectifs pour les championnats régionaux et de France. Tous ces archers ont dignement défendu les couleurs de la compagnie.

Pour la saison en salle :

- 8 participations aux Championnats de Meurthe-et-Moselle (deux 1^{ères} places et deux 2^{èmes} places et deux 3^{èmes} places)

- 3 participations aux Championnats du Grand Est
- 2 participations aux Championnats de France (5^{ème} place pour Margaux Valtat lors des Championnat de France Elite)

Pour la saison en extérieur (distance internationale et nationale) :

- 3 participations aux Championnats de Meurthe-et-Moselle (deux 1^{ères} places et une 3^{ème})
- 13 participations aux Championnats du Grand Est (six 1^{ères} places, deux 2^{èmes} et deux 3^{èmes})
- 4 participations au Championnat de France TAE à Saint Avertin (37) (une 2^{ème} place), 4 au Championnat de France Beursault à Saint Maximin (60) (une 2^{ème} place) et 1 au Bouquet provincial à Saint Maximin (60) (une 2^{ème} place).

Roland DEGARDIN félicite tous les archers et archères qui ont su faire briller les couleurs de la compagnie et de la commune de Seichamps.

Eldo SCARANO, entraîneur, souligne la bonne saison de Margaux VALTAT avec une 5^{ème} place lors du championnat de France Elite en salle et trois 2^{èmes} places lors des championnats de France extérieurs (TAE classique, Beursault et Bouquet Provincial). Avec plusieurs archers de bon niveau au sein de la compagnie, il souhaiterait qu'une équipe de club puisse se monter.

Le bilan sportif est approuvé à l'unanimité.

7 – Renouvellement des membres du Comité Directeur

Conformément à ses statuts, la Compagnie devait cette année renouveler les membres du Comité Directeur pour les 4 prochaines années. Six membres du précédent Comité Directeur et deux nouvelles personnes se sont présentés.

Il a été procédé au vote pour chaque candidature. Tous les membres se présentant ayant été élus à l'unanimité, par vote à main levée, le nouveau Comité Directeur est composé de Roland DEGARDIN, Corinne SCARANO, Eldo SCARANO, Dominique HINGRAY, Sophie VIATTE, Nancy VALTAT, Teddy HAMMEN et Estelle LEONARDELLI.

8 – Election du nouveau bureau

Suite à l'élection de ses membres, le nouveau Comité Directeur a procédé à l'élection de son bureau qui est également celui de la Compagnie

Chaque membre a été élu à l'unanimité, par vote à main levée.

Le nouveau bureau pour la période 2020-2024 et le suivant : Roland DEGARDIN, Président ; Sophie VIATTE, Trésorière ; Estelle LEONARDELLI, Secrétaire ; Eldo SCARANO, Vice-Président, responsable matériel.

9 – Questions diverses

Sur proposition des membres du Comité Directeur il a été décidé de réviser le paragraphe 7 du règlement intérieur portant sur le remboursement des frais de déplacement sur les championnats. La proposition, ayant reçu l'agrément de la majorité des membres de l'assemblée générale, a été adoptée. Le nouveau règlement sera affiché dans la salle.

Il a été décidé de tenir compte d'une demande d'Alain Liéger de limiter l'accès aux accompagnants à 3 m du pas de tir lors du tir du Roy afin de laisser de la place aux archers pour poser leurs arcs.

Aucune autre question diverse n'étant posée, le Président prononce la clôture de l'assemblée générale à 21h00 en remerciant les participants pour leur présence et en les invitant au pot de l'amitié préparé par quelques archers.

La secrétaire de séance
Estelle LEONARDELLI



Le Président
Roland DEGARDIN

